

**XVII^{ème} Session Ordinaire du Conseil d'Administration
PORT LOUIS, (Maurice), le 23 novembre 2017**

**DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE A LA XVII^{ème} SESSION
ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Consuls Généraux
accrédités auprès de la République de Maurice,**

**Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Fonds de
Solidarité Africain,**

**Mesdames et Messieurs les Administrateurs du Fonds de Solidarité
Africain,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats Observateurs du
Fonds de Solidarité Africain,**

Monsieur le Directeur Général du Fonds de Solidarité Africain,

**Mesdames et Messieurs les Directeurs et Cadres du Fonds de Solidarité
Africain,**

Honorables Invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi et pour le peuple mauricien dans son ensemble de vous accueillir sur notre île à l'occasion de la XVII^{ème} (17^{ème}) session du Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Africain (FSA). Permettez-moi dans le même souffle de souligner l'importance capitale des sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente session pour l'expansion du FSA lui-même, aussi bien que pour l'économie de ses Etats membres, et pour celle de l'île Maurice en particulier.

Maurice, en tant que membre du fonds depuis sa création en décembre 1976, reconnaît le rôle prépondérant joué par le FSA dans plusieurs secteurs

clés au développement d'une économie. Le FSA, rappelons-le, apporte un soutien hors-pair à ses Etats membres en tant qu'institution financière multilatérale et ainsi facilite le financement des projets d'investissement, participe à la lutte contre la pauvreté, facilite la mobilisation de l'épargne pour le financement de l'investissement et contribue à l'émergence et au renforcement des fonds de garantie nationaux, entre autres.

Le FSA n'est certes pas en terre inconnue chez nous. En 1981, son intervention avait été sollicitée pour la création du Bulk Sugar Terminal et, en 2002, la National Housing Development Company (NHDC) avait pu construire quelque 1 000 logements sociaux grâce à son soutien financier. Encore une fois cette année, les interventions faites sont adaptées aux impératifs sociaux et économiques du moment de notre pays, notamment le domaine bancaire, le secteur des PME et celui des start-up.

Plusieurs accords et conventions ont en effet été signés en prélude aux travaux :

- Un Accord-cadre de Coopération entre le Fonds de Solidarité Africain et la **Maubank**;
- Un Accord-cadre de Coopération entre le Fonds de Solidarité Africain et le **Mauritius Africa Fund**; et
- Un Accord-cadre de Coopération entre le Fonds de Solidarité Africain et la **SBM Holding Ltd**

Tous ces accords de coopération, qui feront que nous pourrons bénéficier des appuis financiers du FSA de manière ciblée, nous donneront les ressources nécessaires pour persévérer dans la voie de la redynamisation du tissu économique. Je tiens ainsi à remercier les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale pour avoir reconnu la pertinence des actions que nous menons au niveau du gouvernement dans les champs de l'investissement et des PME notamment.

Mesdames et Messieurs,

L'événement d'aujourd'hui est le prétexte idéal pour célébrer la relation forte qui existe entre Maurice et l'Afrique. L'île Maurice a eu un cheminement très honorable depuis ces 50 dernières années. C'est avec succès que nous avons réalisé la transition de l'industrie sucrière, forcée par la fin du protocole sucre, vers le manufacturier, les services financiers, le tourisme, les TIC entre autres. Ceci démontre certes notre résilience et le grand potentiel que nous avons en matière de diversification mais du fait que nous vivons dans un monde globalisé, il faut aussi en même temps tenir la cadence imposée par les autres économies auxquelles nous pouvons nous comparer et continuer à innover .

Le succès économique de l'île Maurice repose sur plusieurs facteurs dont principalement le respect des traditions démocratiques avec des élections libres, la séparation des pouvoirs avec des institutions indépendantes et un modèle social qui prend en compte le bien-être de l'ensemble de la population, notamment en matière de santé, d'égalité et d'éducation. Ce tableau est certes élogieux mais ne doit pas cacher les défis majeurs à relever afin de renforcer ces acquis économiques et assurer le passage d'une économie à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à une économie à revenu élevé, selon la classification de la Banque Mondiale.

Aujourd'hui, l'économie mauricienne est principalement nourrie par les PME, qui contribuent à hauteur de 40% au PIB. Avec le retour de l'entreprenariat à l'avant plan, nous nous devons de nous engager dans un processus de transformation pour permettre l'émergence d'une communauté d'entrepreneurs qui est appelée à porter l'économie mauricienne. Nous avons le potentiel d'augmenter leur contribution au PIB à 52% en dix ans. Et un des plus gros défis auxquels nos entreprises doivent faire face est le fait que le marché local soit restreint. C'est la raison pour

laquelle j'ai toujours été attentif aux diverses possibilités d'expansion pour nos entrepreneurs, notamment en matière d'exportation.

Et j'ai toujours été intimement convaincu de l'immense potentiel que représente l'Afrique dans cette perspective et de la possibilité pour nous d'émerger comme un partenaire économique compétitif pour l'Afrique. Je suis sûr que c'est avec une grande joie que nous tous ici présents assistons aujourd'hui à une réhabilitation de l'Afrique sur le plan mondial en termes de perception, d'attractivité et de potentialité au niveau du développement économique. Le continent le plus jeune du monde est même en phase de devenir le prochain centre de gravité de l'économie mondiale après l'Asie.

Nous pouvons en effet tous être enchantés de cette évolution mais en même temps, j'avoue que depuis que je suis ministre de l'activité économique, des entreprises et des coopératives, j'ai souvent noté à quel point nous sommes, à Maurice, si peu préparés pour nous aussi faire partie de cette mouvance enclenchée par la terre d'avenir et d'opportunités que représente l'Afrique. Nous sommes un petit état insulaire sans ressources naturelles - nous devons donc constamment réaliser des opérations innovantes et proactives pour faire émerger l'île Maurice comme une force avec laquelle il faut compter, en dépit de ces contraintes. D'où l'importance de tisser des liens dans un processus de création des biens, comme les multiples collaborations dont nous avons pu bénéficier à ce jour avec le FSA.

C'est dans cette logique que nous pouvons avoir une appréciation fiable du large réseau de traités bilatéraux que nous avons avec bon nombre de pays africains, et de notre appartenance aux communautés économiques phares de la région, c'est à dire SADC, COMESA et tout dernièrement le Traité de libre-échange tripartite qui ouvrira la porte à un marché de près de 700 millions de consommateurs africains, au PIB global de 900 milliards

d'euros, et étendu sur une superficie totale de 17 millions de kilomètres carrés.

De plus, l'île Maurice est tenue en haute estime par les hommes d'affaires et politiques de l'Afrique. Pour eux, Maurice est un exemple de bonne gouvernance et de réussite économique et ses produits sont gage de qualité et de fiabilité. Maurice se classe d'ailleurs au 1^{er} rang en Afrique en gouvernance globale sur 54 pays selon l'indice Mo Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) de 2017. Maurice peut aussi se prévaloir de bénéficier d'excellentes notations en ce qu'il s'agit de la facilitation des affaires, du climat propice aux affaires, du haut niveau de liberté économique, d'une faible fiscalité, et d'un secteur financier stable, bien développé et profitable.

Malgré ces liens stratégiques et ces atouts, il y a un potentiel inexploité sur le continent à ce jour. Il est impératif que l'économie mauricienne poursuive et accélère son internationalisation à travers plusieurs voies. Nous recherchons constamment de nouveaux relais de croissance externe, notamment en Afrique subsaharienne, où une centaine de grandes et moyennes entreprises mauriciennes disposent de filiales et apportent leur savoir-faire dans des domaines variés tels que les finances, les technologies de l'information et de la communication, le sucre, l'agroalimentaire, le textile et la santé.

Mais cela ne suffit pas. Je suis convaincu que les opportunités sont considérables sur le continent africain, même si les marchés demeurent volatiles. Ce constat doit inciter les entreprises mauriciennes à s'associer à d'autres partenaires. C'est précisément l'occasion que je saisis pour saluer le dynamisme et le nouvel élan du Fonds de Solidarité Africain à travers son intérêt pour l'économie mauricienne et pour vivement encourager les opérateurs économiques mauriciens à relever le défi d'une

internationalisation sur le continent. Je pense sincèrement que le fait qu'un des produits phares de la FSA soit d'aider les PME à réaliser leurs projets, le fonds peut se révéler être la porte d'entrée idéale pour nos entrepreneurs qui souhaitent investir dans une démarche d'internationalisation.

Honorables Invités, Mesdames et Messieurs,

Un autre défi auquel nous faisons face consiste en la mise à niveau de nos infrastructures afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité du pays, et de contribuer ainsi à court terme à la croissance économique. Plusieurs projets dans les domaines des transports routiers, de l'eau, de l'énergie, de la numérisation ou de la gestion des déchets sont en cours de définition et de mise en œuvre. Les contraintes d'endettement et de déficit public ne nous offrent certainement pas une marge de manœuvre suffisante pour tout réaliser dans les meilleurs des délais et des conditions. Et c'est justement à ce sujet que je trouve l'instrument dénommé « Fonds Spécial de Bonification » adapté à nos besoins et surtout réaliste, du fait qu'il soit en cohérence avec notre politique de modernisation des infrastructures à des conditions d'endettement acceptables à travers une prise en charge du service de la dette.

Face à ses nombreux défis, nos attentes à l'égard du Fonds de Solidarité Africain sont immenses. J'ai noté l'engagement des organes de décisions du Fonds et de la Direction Générale à trouver les voies adéquates pour pallier le déficit d'intervention à l'île Maurice. Il est probable que notre économie ne soit pas exposée aux mêmes contraintes et enjeux que celles des autres Etats membres mais je demeure convaincu de l'appui inestimable dont Maurice pourrait bénéficier dans les domaines de la garantie des financements, du refinancement à travers l'allongement des prêts, de la bonification des taux d'intérêts, de la prise de participation, entre autres. Les relations étroites entretenues ces dernières années avec les autorités et les opérateurs économiques laissent d'ailleurs espérer que des modalités et

mécanismes nouveaux pourront être trouvés à la satisfaction de chaque partie concernée.

La promotion de l'industrialisation fait plus que jamais son retour dans l'ordre du jour économique de l'Afrique. Ces stratégies d'industrialisation doivent par ailleurs intégrer les entrepreneurs offrant un réel potentiel, en s'appuyant sur les start-ups et les petites et moyennes entreprises capables d'étayer la croissance des grandes entreprises, en vue d'accélérer ce processus d'industrialisation africaine. Le champ des politiques relatives aux marchés financiers pouvant améliorer l'accès des entreprises à des instruments de financement sur mesure et innovants est un des plus complexes pour tout gouvernement. La question du financement est d'ailleurs au cœur des préoccupations de la plupart des entrepreneurs. Ceci ne fait que réaffirmer la pertinence du FSA, dont les instruments permettraient alors de lever un obstacle majeur auxquels se heurtent la plupart des PME de Maurice et d'Afrique en général.

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis des initiatives qui sont prises pour travailler étroitement avec les autorités mauriciennes, les opérateurs économiques de l'Île, ses banques et avec tous ceux qui interviennent dans la redynamisation du tissu économique.

Pour notre part, nous sommes conscients des engagements qui sont les nôtres dans les efforts d'expansion de cette organisation pour atteindre les objectifs contenus dans le Plan « EXPANSION 2020 » dont le Fonds s'est doté dans le but de booster les perspectives d'une nouvelle dynamique. Nous tenons à apporter notre pierre à l'édifice en matière de la réalisation des 3 phases de ce plan novateur qu'est EXPANSION 2020. C'est d'ailleurs à travers ce genre de rencontres et d'échanges d'expertises que notre ancrage dans les réalités africaines subsahariennes se nourrira et se consolidera.

Beaucoup reste à faire. Au niveau politique, il est très important que la stratégie africaine de Maurice soit cohérente et approfondie. Nous devons formuler une vision qui soit alignée à des objectifs prédéfinis en termes d'une exportation soutenue de nos produits et services vers l'Afrique. Toute action menée dans cette optique doit se faire de manière concertée et coordonnée afin que l'île Maurice puisse parler d'une seule et même voix dans cette démarche de relever le défi africain. Les germes d'une telle optique sont déjà visibles, avec plusieurs initiatives enclenchées depuis ces trois dernières années afin d'affirmer une participation active des mauriciens à la création de richesses sur le continent africain. Et nul besoin de dire que le rôle de mécanismes innovants tels le FSA est hautement appréciable dans cette mouvance.

Grâce à la coopération et à la collaboration, le FSA a tout pour se positionner en tant que catalyseur des systèmes financiers des pays membres et l'économie mauricienne, comme celle des autres membres, compte sur une continuité dans les interventions du Fonds pour renforcer la croissance et le développement durable.

Sur ce, je souhaite pleins succès à nos travaux et déclare ouverte, la XVII^{ème} Session du Conseil d'Administration du Fonds de Solidarité Africain.

Je vous remercie de votre attention.